

environ \$2.85 le boisseau. Ce qui ne compense certainement pas les coûts de production.

Les vendeurs d'outillage agricole auront encore une fois des difficultés. Les cultivateurs n'auront pas les moyens de renouveler leur matériel et, s'ils en achètent quand même, ils ne pourront pas le payer. Ceux d'entre eux désireux à tout prix de conserver leur entreprise sont prêts à presque tout. Ils emprunteront aux vendeurs d'outillage ou à qui voudra bien leur prêter et, dans certains cas, les vendeurs se verront dans l'obligation de reprendre possession du matériel. Les répercussions de la faillite éventuelle des vendeurs seront durement ressenties par les fabricants comme Massey-Ferguson et White. Or je souhaite que ces entreprises demeurent elles aussi viables.

Les petits entrepreneurs des collectivités agricoles sont touchés eux aussi par les taux d'intérêt élevés. Les hommes d'affaires des petites localités n'arrivent plus à maintenir un stock aussi important qu'auparavant. Eux aussi sont durement touchés, parce que l'agriculteur ne peut plus commander les menus articles ou réparations dans les petites entreprises locales. Il cherche à se débrouiller autrement en attendant. La politique gouvernementale a des effets désastreux non seulement sur l'agriculteur mais sur les hommes d'affaires de nos petites villes. Et les grandes villes finiront elles aussi par en subir le contre-coup.

Avec ses 6,000 habitants, la ville de Goderich par exemple, a une bonne industrie locale. Elle possède un port capable de charger, à bord des navires océaniques, le sel et le grain venant de Thunder Bay et des autres centres de l'ouest de l'Ontario. Sur la grande place de Goderich, 11 établissements ont dû fermer leurs portes ces 12 ou 15 derniers mois.

Le gouvernement a dit que la hausse des taux d'intérêt est provisoire. Les agriculteurs essaient de tenir le coup, mais les taux sont trop élevés et cela dure depuis trop longtemps.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Cardiff: Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a dit que les entreprises qui sont le plus touchées sont celles de l'élevage du bœuf, car elles sont soumises au jeu de l'offre et de la demande. C'est sans doute vrai, mais si ces règles s'appliquaient sur le marché international, notre bœuf se vendrait \$25 la livre à Tokyo et dans bien d'autres grandes villes. Cependant, les marchés financiers subissent un certain contrôle. C'est ainsi que, pour emprunter, les agriculteurs doivent subir l'effet des politiques du gouvernement libéral. Ils ne peuvent échapper à la politique économique actuelle.

Un député a brièvement parlé de la Société du crédit agricole et de la façon dont elle a aidé l'agriculture. C'était hier. Aujourd'hui des changements s'imposent de toute urgence dans cette société. Car elle est désuète. C'est comme si on achetait un tracteur sans équipement hydraulique.

L'agriculture

Nous savons que l'étude du bill C-46 qui doit modifier les règles de l'importation de la viande est presque terminée. J'incite le ministre de l'Agriculture à s'occuper de la situation économique actuelle des agriculteurs en présentant au comité permanent de l'agriculture un projet de loi concernant la Société du crédit agricole. Ces questions ne peuvent plus attendre, car nous perdons rapidement nos agriculteurs. En général, les petites faillites entraînent de grandes.

Comme consommateurs, les députés ne doivent pas oublier que l'agriculteur leur rend service au moins trois fois par jour.

[Français]

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Monsieur le président, il me fait également plaisir de parler de ce sujet parce qu'il touche à la Société du crédit agricole, qui a fait l'objet d'une étude au cours des quatre dernières années. Comme on le sait sans doute, le gouvernement a présenté un projet de loi à la Chambre au printemps 1979 qui aurait apporté d'importants changements au programme de la Société du crédit agricole. Depuis lors deux élections ont grandement ralenti le processus. Nous serons toutefois sous peu en mesure de soumettre au gouvernement les modifications proposées à la loi sur le crédit agricole. Je ne veux pas devancer les discussions qui sont toujours en cours, mais simplement présenter quelques-uns des principes généraux que nous soutenons.

Bon nombre de changements proposés visent à améliorer l'administration du programme, toutefois je m'attarderai surtout à un changement important qui permettrait à la Société du crédit agricole d'emprunter des fonds du secteur privé. Si l'on modifie l'article 13 de la loi sur le crédit agricole, la Société avec l'approbation du ministre des Finances aurait le pouvoir d'emprunter une partie de ses fonds sur le marché financier. La Société du crédit agricole continuerait cependant à avoir accès au Fonds du revenu consolidé. Son capital serait augmenté de façon à ce que sa capacité d'emprunt dépasse le niveau actuel de trois milliards et demi de dollars. Au 31 mars 1981, on estime qu'elle avait emprunté quelque 3 milliards 300 millions de dollars. Si la demande totale du crédit agricole à long terme atteint deux milliards de dollars au cours des deux prochaines années, comme prévu, la Société du crédit agricole devra recourir beaucoup au Fonds du revenu consolidé, si elle veut combler la partie de cette demande qui lui sera adressée. En lui conférant le pouvoir d'emprunter une partie de ses fonds sur le marché privé, la Société du crédit agricole pourra réduire sa demande auprès du Fonds du revenu consolidé, tout en étant plus en mesure de répondre à la demande du crédit à long terme, malgré les fluctuations annuelles.

Il est essentiel d'assurer un approvisionnement adéquat de crédit à l'agriculture, afin d'assurer un développement rationnel du secteur agricole ainsi que le transfert des fermes d'une génération à l'autre. L'agriculture rapporte avec les industries alimentaires 14 p. 100 du produit intérieur réel des industries.

Sait-on que le consommateur canadien consacre plus de 30 milliards de dollars à l'alimentation, soit seulement 18 p. 100 de son revenu annuel? Il faut quand même souligner, monsieur le président, la très grande efficacité du secteur agricole et le dynamisme de ce secteur sur le plan mondial. Comparé au plan mondial, c'est à peu près l'un des secteurs d'activité canadiens les plus efficaces. Le jeune cultivateur qui prend charge de l'entreprise familiale ou a besoin d'agrandir sa terre pour la rentabiliser doit avoir accès à un crédit à long terme.